

Paris, le 03 JUIL. 2008

1 0 3 4 / 0 8 / SG

Madame la Sénatrice, *Chère amie,*

Les Français résidant hors de France sont en nombre croissant. Cette augmentation de la présence de nos communautés à l'étranger constitue un atout pour notre pays, pour son influence dans le monde.

La question de la représentation politique de nos compatriotes de l'étranger, qui constituent une composante à part entière de la Nation, a déjà trouvé sa traduction à travers l'institution que représente l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) et à travers la présence de douze sénateurs représentant les Français établis hors de France. La réforme constitutionnelle en cours de discussion devant le Parlement complètera ce dispositif en prévoyant l'élection de députés des Français de l'étranger.

Pour autant, la représentation politique de nos compatriotes de l'étranger doit encore être parfaite.

Dans ce contexte, j'ai décidé de vous confier une mission d'étude et de réflexion.

Vous proposerez toute mesure de nature à conduire à une plus forte participation de nos concitoyens de l'étranger à l'élection des membres de l'AFE. Vous vous intéresserez en particulier aux modalités selon lesquelles pourrait être généralisé un mode de scrutin faisant usage de l'internet.

Vous formulerez en outre toute proposition que vous jugerez utile sur les missions que le législateur confie à l'AFE.

.../...

*Madame Paulette BRISEPIERRE
Sénatrice représentant les Français établis
hors de France
Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75006 PARIS*

Vous présenterez enfin vos réflexions sur la mission qui devrait être selon vous confiée localement aux délégués des Français de l'étranger, notamment dans leur responsabilité d'élus de proximité.

Je vous remercie d'avoir bien voulu accepter cette mission, pour laquelle votre expérience exceptionnelle au service de nos compatriotes de l'étranger vous qualifie tout particulièrement.

Pour la durée de votre mission, vous serez placée auprès du ministère des affaires étrangères et européennes en tant que parlementaire en mission au sens de l'article L.O. 297 du code électoral.

Vous pourrez vous appuyer sur les services de la direction des Français à l'étranger et des étrangers en France qui vous apportera son concours pour la bonne fin de votre mission.

Je vous remercie de bien vouloir me remettre votre rapport avant la fin de l'année 2008.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'expression de mes respectueux hommages.

Dei t r

Fil lon

François FILLON